



Information spéciale COVID19 Camphin en Pévèle - 22/04/20



Chères Camphinoises, chers Camphinois,

La France fait face à la plus grave crise sanitaire qu'elle ait connue depuis plus d'un siècle. Depuis le début de cette crise, nous essayons de vous donner le maximum d'informations sur l'organisation de la commune. Nous traversons une période compliquée, mais notre priorité est de faire en sorte qu'un minimum de personnes soient contaminées et qu'un maximum de malades soient soignés.

Vous trouverez ci-après plusieurs thèmes sur lesquels il nous paraît indispensable d'échanger avec vous.

Collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts a été suspendue par la société Esterra dès le lundi 23 mars 2020. Cette mesure a été prise pour protéger au maximum les salariés d'Esterra (deux personnes ont accès au camion, afin de limiter leurs sorties), l'objectif est de continuer à assurer, malgré tout, le ramassage des ordures ménagères en cas de propagation importante du virus parmi les salariés.

Nous sommes heureux de vous annoncer la reprise du ramassage des déchets verts. Malheureusement, elle est partielle et aura lieu sous certaines conditions afin de protéger au mieux les salariés d'Esterra :

- La collecte des déchets verts s'effectuera à Camphin en Pévèle les **samedi 2 mai, vendredi 15 mai et vendredi 29 mai 2020**.
- La collecte des déchets verts sera limitée aux bacs normés (contenants à roulettes dotés par la CCPC et bacs qui pourront être appréhendés par le basculeur de bacs du camion).
- Ne seront pas collectés pour le moment les sacs, les bacs avec anses, les big bags et autres fagots, ...
- Parallèlement, il est à noter que les déchetteries restent fermées jusqu'à nouvel ordre et le dépôt temporaire de bennes des déchets verts est toujours interdit.

Suite à la fermeture des déchetteries, nous avons sollicité la Communauté de Communes pour qu'elle puisse organiser, après le confinement, un ramassage des encombrants. Nous sommes dans l'attente de leur réponse.

Distribution de masques aux Camphinois



La commune de Camphin en Pévèle a passé commande de 3500 masques. Ces masques en tissu, lavables dix fois sont aux normes DGA AFNOR SPEC S76-001. Ils seront distribués gratuitement dès leur réception, attendue au plus tard le 6 mai.

Ces masques seront remis à chaque membre des foyers de notre commune (enfants comme adultes). Des masques seront également mis à la disposition de nos écoles (aux enfants et leurs professeurs), à l'ensemble du personnel communal et aux commerçants du village.

Ils vous seront distribués dans vos boîtes aux lettres, après le 6 mai, une fois le document joint complété par vos soins (document également disponible sur le site web de la commune en version pdf) et que vous nous l'aurez transmis dans la boîte aux lettres de la mairie (pour

la version papier) ou par mail à contact@camphin-en-pevele.fr (pour la version électronique).

Pour rappel, ce sont des masques grand public. Cette distribution n'est en aucun cas une incitation au déconfinement intempestif et au non-respect des gestes barrières qui sont toujours aujourd'hui la meilleure protection contre le Covid19.

Notre choix s'est porté sur des masques textiles déjà assemblés et homologués. Nous n'avons donc pas donné de suite aux masques proposés par une usine Basilienne, qui lors de notre commande, proposait des masques en cours d'agrément. Notre fournisseur est la société Cysonienne T.A.B TEX dirigée par M. Bonte (directeur des anciennes usines de textile Bergerot à Cysoing). Cette société a, par ailleurs, été référencée depuis, par la Communauté de Communes pour des achats de masques pour d'autres communes.

En complément de cette distribution, la Région Hauts de France promet un masque pour chaque habitant, qui devrait être fourni avant le 11 mai. Nous ne savons pas encore si ces masques seront en kit ou déjà cousus.

Bénévoles pour la confection de masques complémentaires

Vous êtes nombreux à vous être manifestés pour la confection de masques en tissus. L'Association Camphinoise a un club de couture qui propose des cours. Nous nous sommes donc rapprochés de Martine Doisnes, Présidente de l'Association Camphinoise afin qu'elle puisse orchestrer la confection de masques en toute sécurité. D'autres communes ont dû acheter des masques en kit et elles recherchent des bénévoles pour les confectionner. Avec l'Association Camphinoise, nous avons proposé nos services à ces communes. Merci à l'Association Camphinoise, merci à sa présidente Martine et merci aux nombreux bénévoles !!!

Les professionnels de santé de Camphin en Pévèle

Dès le début du confinement, nous avons pu avec l'aide de nos employés municipaux créer, en lieu et place de la salle paroissiale, un deuxième lieu de consultation médicale. Cette salle est complètement indépendante et attenante au cabinet médical existant. Un cheminement spécifique pour des porteurs de symptômes type Covid 19 a donc été mis en place au niveau du cabinet médical. Un grand merci au Père Grégory qui nous a donné le feu vert pour l'utilisation de cette salle paroissiale.

Le Docteur Mercier rappelle les risques encourus à ne pas appeler votre médecin traitant notamment en passant à côté de pathologies qui pourraient s'avérer très graves... Les établissements de santé commencent à voir des appendicites au stade de péritonite, des infarctus ou des AVC pris en charge trop tardivement etc... N'hésitez pas à aller consulter, quelle que soit votre pathologie ! Les consultations se font sur rendez-vous uniquement au 03 20 41 97 26.

Nous avons également un petit stock de masques que nous avons mis, mi-mars, à la disposition de nos infirmiers et notre médecin. Les quelques masques reçus d'une commune voisine ont été donnés à la société camphinoise «Pévèle Ambulance». Enfin, grâce aux bénévoles, nous avons également remis des visières imprimées en 3D aux professionnels de santé.

Aide aux personnes vulnérables

Dans le cadre du confinement de l'ensemble des français, nos personnes âgées, nos personnes isolées ou en difficulté sont directement impactées. Dès le début du confinement et suite à notre message, près de 55 personnes se sont portées volontaires et des actions ont pu être réalisées dès la mi-mars. Un grand merci aux 55 bénévoles, aux membres et futurs membres du CCAS qui ont permis la mise en place de ces mesures exceptionnelles à destination des personnes vulnérables !

Pour mémoire les personnes seules, en difficulté, peuvent solliciter de l'aide aux numéros suivants :

• Chantal COULON : 06 98 89 75 14 • Christine COQUET : 06 89 18 27 02 • Didier DELEVOYE : 06 73 16 56 97 • Nadine LESAFFRE : 06 81 05 20 32 • Nicole STRUZIK : 06 16 84 52 55 • Martine THIEFFRY : 06 10 33 56 25 - N'hésitez pas !

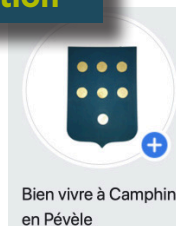
Deux nouveaux outils de communication

Mise en place du Facebook «Bien vivre à Camphin», Facebook officiel de la commune. Connectez vous au <https://www.facebook.com/MairieCamphinenP/>. Des informations pertinentes sur notre village, notamment face

au confinement, y prennent place chaque jour. Un énorme merci à Sandrine PESSÉ qui gère notre Facebook ! Merci également à ceux qui nous alimentent de leur(s) message(s) et de leurs photos et qui nous font découvrir ou redécouvrir notre beau village, n'est-ce pas Gérard...

Mise en place de Panneau Pocket. Nous venons de mettre en place un nouvel outil de communication au travers de l'application PanneauPocket. L'application est téléchargeable gratuitement sur vos smartphones. Elle vous permettra de recevoir un panneau d'informations virtuelles sur votre téléphone. Afin de ne pas vous noyer dans trop d'informations, nous limiterons les envois au strict minimum : comme, par exemple, les jours exceptionnels de ramassage des déchets, la réouverture des commerces, les alertes de travaux sur l'autoroute ou sur notre route départementale, etc...

Nous vous rappelons également l'existence du site de la commune : <http://www.camphin-en-pevele.fr>



Les associations de notre village

Les associations de la commune souffrent aussi du confinement. Certaines ont des employés, d'autres font appel à des auto-entrepreneurs. Nous avons été alertés par certaines d'entre elles sur les difficultés financières qu'elles risquent avec la suppression des événements. Nous sommes d'ores et déjà en réflexion avec elles afin de les accompagner au mieux. Plusieurs pistes ont émergé de ces échanges. Toutes vos idées sont les bienvenues !

Contact mairie

Nous vous rappelons que la mairie de Camphin en Pévèle est fermée au public jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, il vous est possible de joindre le secrétariat de la mairie par téléphone au 03 20 41 95 39 les matins du lundi au vendredi, ou par mail sur l'adresse contact@camphin-en-pevele.fr.

Un numéro d'urgence **en cas d'absolue nécessité** est à votre disposition : 06 51 81 19 01

Nous recevons également sur rendez-vous tous les matins du lundi au samedi.

Écoles et crèches

Durant ce confinement, en association avec les communes de Bachy, Wannehain et Bourghelles, nous avons organisé l'accueil des enfants dont les parents travaillaient dans les domaines listés par le gouvernement. Nous en profitons pour remercier les enseignants de nos deux écoles qui ont assuré cet accueil ainsi que le personnel communal qui assurait le périscolaire durant la quinzaine camphinoise.

Parallèlement et dans le cadre de la dématérialisation des enseignements, il manquait quelques tablettes pour que 100 % des enfants camphinois puissent suivre les cours par visioconférences organisés par nos deux écoles. Merci aux élus qui ont confié leur tablette pour palier ce manque. Dans les jours qui vont suivre les prêts seront finalisés ! Superbe travail encore de nos enseignantes qui en quelques jours, se sont organisées pour assurer ce super service. En cas de nouvelles difficultés techniques, merci de leur signaler. Ensemble nous chercherons des solutions.

A l'instant où nous écrivons ce texte, des précisions sont encore à apporter sur les modalités de reprise des cours. Par anticipation, nous avons commandé des masques « grand public » pour les enfants et les enseignants en nombre suffisant. Nous nous sommes rapprochés de la société de nettoyage afin de nous assurer que les produits utilisés répondent bien à l'arrêté du 20 mars 2020, avec notamment un virucide efficace contre le Coronavirus.

Nous avons demandé à nos deux directrices ainsi qu'aux représentants des parents d'élèves, de remonter toutes les questions, suggestions que vous souhaiteriez nous apporter. Ces éléments seront confiés à notre députée. Deux visioconférences seront organisées cette semaine. Une première le sera avec les directrices et les élus pour un premier bilan. En fin de semaine la seconde réunion sera organisée avec les directrices, les représentants des parents d'élèves, les élus, un assistant parlementaire et notre députée. Nous restons tous mobilisés pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

Concernant la crèche, l'accueil est plus complexe. Nous n'avons pratiquement pas d'information de nos élus nationaux. Même si nous bénéficions de nouveaux locaux depuis le mois de septembre 2019, il est impossible d'assurer un accueil avec un minimum de respect des gestes barrières. Nous échangeons avec d'autres structures mais nous sommes très pessimistes pour un accueil sérieux durant les prochaines semaines.

DEMANDE DE MISE À DISPOSITION DE MASQUES

Version papier à compléter et à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie de Camphin en Pévèle
ou version numérique à télécharger sur le site <http://www.camphin-en-pevele.fr> puis à envoyer
à l'adresse mail : contact@camphin-en-pevele.fr

Nom de la famille :

Adresse de la famille :

59780 CAMPHIN en PÉVÈLE

Numéro de portable (facultatif) :

demande le dépôt dans ma boîte aux lettres de masque(s)
(1 masque par habitant du foyer)

Signature

Et autorise le traitement de ces données pour la constitution
d'un fichier par la mairie de Camphin en Pévèle (Règlement
Général sur la Protection des Données)

Les entreprises

L'aide aux entreprises était une des compétences de la Région. Par convention et durant cette période de crise sanitaire, la Communauté de Communes a également cette compétence. Elle est en relation avec l'ILMS (Initiative Lille Métropole Sud). À l'instant T, pour une PME, les aides peuvent être les suivantes : • Aide de l'état : 1500 € • Aide de la région : 2000 € • Aide de la Communauté de Communes : 1000 €

Tout ceci est en complément des autres dispositifs mis en place (prêt d'état garanti, chômage partiel, report des charges, etc..) En parallèle, la commune est entrée en contact avec les commerçants. Une visioconférence aura lieu cette semaine, avec la présence de notre députée. D'ores et déjà nous pouvons vous dire que la commune accompagnera les commerçants camphinois dans la fourniture des produits et moyens de protection : masques, visières, gants, gels et produits de désinfection et ce, pour le premier mois d'ouverture. Nous ferons un point régulier avec eux afin de les aider. Enfin, n'oubliez pas, la solution la plus efficace pour accompagner nos commerçants est de consommer local.

Visioconférences

Afin d'apporter des réponses collectives, nous coanimons chaque semaine une réunion à laquelle participent une vingtaine de maires ou futurs maires de la CCPC afin d'échanger nos doutes, nos questions, nos informations.

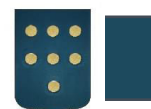
Enfin pour conclure, j'ai beaucoup de personnes à remercier : tous ceux qui travaillent pour permettre à la majorité d'entre nous de nous protéger, les employés municipaux toujours disponibles à la moindre requête, les bénévoles, les associations, les élus (actuels et les futurs élus qui seront installés après la crise sanitaire), La liste est longue et l'exercice compliqué car j'ai peur d'en oublier. J'ai une grosse pensée pour les adjoints actuels : Fabienne, Francis, Jean Pierre et Sandrine avec qui nous échangeons tous les jours, plusieurs fois par jour. Merci à vous 4 pour votre disponibilité et votre efficacité. Merci aux futurs élus qui prennent également déjà leurs responsabilités et manifestent leur dévouement.

Merci à vous tous pour votre soutien. Vos messages sont chaleureux : MERCI ! Nous n'étions pas préparés à cet événement. Il est vrai qu'il reste encore beaucoup de choses à mettre en œuvre. N'hésitez pas à nous remonter vos idées, vos suggestions, vos souhaits, vos questions... Nous prenons l'engagement de les étudier. Mais surtout plus que jamais, pour sauver des vies, restez chez vous !

Olivier VERCRUYSE,
Maire de Camphin en Pévèle



DESTINATAIRES DES MASQUES



Prénom 1

.....

Date de naissance

.....

Prénom 2

.....

Date de naissance

.....

Prénom 3

.....

Date de naissance

.....

Prénom 4

.....

Date de naissance

.....

Prénom 5

.....

Date de naissance

.....

Prénom 6

.....

Date de naissance

.....

Prénom 7

.....

Date de naissance

.....

Prénom 8

.....

Date de naissance

.....